

Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

INRS-UVECHP-7h

Les documents Organismes habilités à dispenser les formations Échafaudages de pied et Échafaudages roulants mis à jour sont disponibles sur le site de l'INRS : <https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Positiv' Formation est titulaire d'une habilitation « Échafaudage de pied »

n°H34743/2019/Echafaudage de pied - R408-1/O/13 délivrée par l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS

Objectifs

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

Public Visé

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Pré Requis

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied - Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie : en salle, exposés, travail en groupe, cas concrets. Applications pratiques sur chantier école. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. La partie théorique représente 30 à 50 % du temps total de la formation. La partie pratique représente 50 à 70 % du temps total de la formation et est réalisée sur la plateforme pédagogique.

Matériel utilisé : 1 échafaudage (préfabriqué à cadre ou préfabriqué multidirectionnel)

Parcours pédagogique

LES ENJEUX DE LA PREVENTION

LES ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

LA PREVENTION DES RISQUES

- Signaler les situations dangereuses.

- Communiquer-rendre compte.

LES DIFFERENTS TYPES D'ÉCHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION

LES REGLES D'UTILISATION D'UN ÉCHAFAUDAGE FIXE EN SÉCURITÉ

L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES VÉRIFICATIONS DES ÉCHAFAUDAGES ET LES

RESPONSABILITÉS QUI EN DECOULENT

L'EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE

Qualification Intervenant(e)s

Formateur certifié "Formateur Échafaudages de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS".

Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation. Questionnement oraux, questionnaire à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (évaluation des connaissances et savoir-faire selon les grilles conformes au document de référence l'AMRP/INRS), l'organisme de formation leur délivre un certificat et une attestation de compétences formation validant les acquis.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

3 minimum - 10 maximum